

Six requests for the European Commission and European Parliament

Symposium April 11, 2024 // European Parliament in Brussels

Asbestos, pesticides & mutual insurance

Tragedies of yesterday and today : what solutions for tomorrow ?

Six demandes pour la Commission européenne et le Parlement européen

Six requests about asbestos, pesticides, food and organic farming :

- 1) Removal of all asbestos from schools, gyms and other type of public buildings in Europe until 2032 in creating a European fund to finance asbestos management.
- 2) Revise the European diagnostic guide based on the actual scientific knowledge and the new diseases recognized as asbestos related.
- 3) Apply the European laws/ legislation on assessing the toxicity of pesticides before they are authorised for sale
- 4) Maintain the objective of reducing the use of pesticides by 50% throughout the European Union by 2030, as set out in the SUR regulation.
- 5) Mandatory minimum sustainability criteria in public procurement, including school and childcare services, for foodstuffs should be established at EU level by 2025. In particular, at least 20% of the food purchased must come from organic farming.
- 6) Implement the [INRAE scenario](#) for a 100% agro-ecological Europe without pesticide by 2050 with an interim target of 25% of organic farming by 2030.

Six demandes concernant l'amiante, les pesticides, l'alimentation et l'agriculture biologique :

1. Retirer l'amiante des écoles, gymnases et autres bâtiments publics en Europe jusqu'en 2032 en créant un fonds européen pour financer la gestion de l'amiante.
2. Réviser le guide de diagnostic Européen sur la base des connaissances scientifiques actuelles et des nouvelles maladies reconnues comme liées à l'amiante.
3. Appliquer la législation Européenne sur l'évaluation de la toxicité des pesticides avant leur autorisation de mise sur le marché.
4. Maintenir l'objectif de réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides dans l'ensemble de l'Union européenne d'ici à 2030, comme le prévoyait le règlement SUR.
5. Des critères minimaux obligatoires de durabilité dans les marchés publics pour les denrées alimentaires (dont 20% minimum de bio) doivent être établis au niveau de l'UE en 2025, y compris dans les établissements scolaires et les structures d'accueil de la petite enfance.
6. Mettre en œuvre le [scénario de l'INRAE](#) pour une Europe 100% agro-écologique sans pesticides d'ici 2050 avec un objectif intermédiaire de 25% d'agriculture biologique d'ici 2030.

Six demandes avec textes de présentation et sources

Demandes concernant l'amiante

- 1. Retirer l'amiante des écoles, gymnases et autres bâtiments publics en Europe jusqu'en 2032 en créant un fonds européen pour financer la gestion de l'amiante.**
- 2. Réviser le guide de diagnostic Européen sur la base des connaissances scientifiques actuelles et des nouvelles maladies reconnues comme liées à l'amiante.**

Texte de présentation des demandes :

L'UE a réagi relativement tôt à la catastrophe de l'amiante. L'interdiction de l'amiante, adoptée dans les années 90 et en vigueur depuis 2005, et la directive sur la protection des travailleurs, adoptée pour la première fois en 1983, ont constitué des étapes importantes. Toutefois, l'UE n'a pas tenu compte du fait que l'amiante est présent dans des millions de bâtiments privés et publics et dans les infrastructures. L'exposition à l'amiante est particulièrement liée à la démolition, à la rénovation et à l'assainissement des bâtiments et, probablement, fortement accélérée par la vague de rénovation de l'UE. Cependant, la substance dangereuse est simplement présente et les personnes sont potentiellement exposées sur leur lieu de travail, à leur domicile ou dans les bâtiments publics, et même lorsqu'elles se trouvent à l'extérieur. Aujourd'hui déjà, le nombre de victimes de l'amiante est estimé à quelque 90 000 par an. Il ne s'agit pas seulement d'une question de protection des travailleurs, mais d'une menace énorme pour la santé publique. Les victimes, leurs proches et les structures sociales souffrent et ne sont souvent pas soutenus. La reconnaissance est trop souvent rejetée. L'indemnisation est misérable. Depuis 2010 environ, nous avons à nouveau un débat animé : comment éviter la 4ème vague pandémique des maladies de l'amiante ? Les syndicats demandent des plans d'élimination pour tous les pays de l'UE et le Parlement européen a présenté deux rapports d'initiative, l'un en 2013 et l'autre en 2021. Sur la base de ce rapport et après d'âpres négociations, la valeur limite sur le lieu de travail a été abaissée mais n'est pas respectée sur le lieu de travail. La formation des travailleurs a été améliorée et certains aspects positifs ont été intégrés dans la nouvelle directive sur la protection des travailleurs. De nombreux autres aspects restent en suspens et doivent être améliorés, en particulier dans les domaines de l'indemnisation, de l'aide aux victimes ou du dépistage et de l'enregistrement structurés et systématiques de l'amiante dans nos pays.

Demandes concernant les pesticides

- 1. Appliquer la législation Européenne sur l'évaluation de la toxicité des pesticides avant leur autorisation de mise sur le marché.**
- 2. Maintenir l'objectif de réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides dans l'ensemble de l'Union européenne d'ici à 2030, comme le prévoyait le règlement sur l'usage des pesticides (SUR).**

Texte et articles de présentation des demandes :

La Cour de Justice de l'Union Européenne a établi en 2019 que les "tests sommaires" concernant la toxicité des pesticides dans leur formulation commerciale sont insuffisants pour répondre aux exigences du règlement (CJUE C616/17, 01/10/2019, point 116). En 2022, le directeur de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), Bernhard Url, a reconnu par ailleurs devant le Parlement Européen l'absence de méthodologie permettant d'évaluer les effets synergiques au sein des pesticides autorisés¹. La même année, la CNDASPE (Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement) constatait que pour deux produits autorisés, "l'évaluation des risques opérée par l'agence ne correspond plus aux exigences qui résultent de l'interprétation qu'ont donnée les juges européens du règlement de 2009²".

Selon l'OMS, 20% de la mortalité et 10% des cancers évitables sont liés à des facteurs environnementaux. Il est primordial de réduire l'utilisation des pesticides qui polluent l'eau et les terres, affectent gravement la biodiversité.

Sources :

<https://secretstoxiques.fr/2022/12/19/notre-colloque-a-lassemblee-nationale-evaluation-des-produits-pesticides-carences-et-consequences-2/>

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20231023IPR08130/les-deputes-souhaitent-limiter-l-utilisation-des-pesticides-chimiques>

<https://fr.euronews.com/green/2024/02/06/ursula-der-leyen-annonce-le-retrait-du-texte-sur-les-pesticides>

<https://reporterre.net/Le-Parlement-europeen-rejette-l-objectif-de-diminution-de-50-des-pesticides-en-2030>

1

https://multimedia.europarl.europa.eu/fr/webstreaming/envi-committee-meeting_20221108-0900-COMMITTEE-ENVI

Minute : 09:52

2

<https://www.alerte-sante-environnement-deontologie.fr/deontologie-et-alertes-en-sante-publique-et-environnement/travaux/avis-rendus/article/avis-sur-la-saisine-sous-evaluation-chronique-de-la-toxicite-des-pesticides-en>

Demandes concernant l'agriculture biologique

- 1. Des critères minimaux obligatoires de durabilité dans les marchés publics pour les denrées alimentaires (dont 20% minimum de bio) doivent être établis au niveau de l'UE en 2025, y compris dans les établissements scolaires et les structures d'accueil de la petite enfance.**
- 2. Mettre en œuvre le [scénario de l'INRAE](#) pour une Europe 100% agro-écologique sans pesticides d'ici 2050 avec un objectif intermédiaire de 25% d'agriculture biologique d'ici 2030.**

Texte et articles de présentation des demandes :

Nous nous réjouissons que le document officiel de la Commission sur la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement mentionne la nécessité de critères de durabilité clairs pour les marchés publics de denrées alimentaires. La Coalition pour une politique alimentaire (FPC) a également élaboré un [manifeste de](#) critères minimaux obligatoires pour les marchés publics, avec des moyens concrets d'introduire ces critères pour les acheteurs.

Le recours aux marchés publics est essentiel pour créer un marché pour des produits plus durables tels que les aliments biologiques, et présente de nombreux avantages pour la société. Les critères obligatoires ne devraient pas être réservés aux cantines publiques. Après tout, les citoyens achètent et consomment la plupart de leurs aliments en dehors du contexte des cantines publiques. Les produits sains et durables doivent être aussi abordables et disponibles que possible, et les environnements alimentaires doivent être propices à des régimes alimentaires sains et durables. La législation européenne devrait également définir des critères et des objectifs de durabilité pour les cantines privées, les entreprises de transformation et les détaillants.

Nous souhaitons un soutien et accompagnement adéquats des agriculteurs vers le changement du système agricole.

Voici un extrait du mémorandum de la Mutualité Chrétienne : Promouvoir et mieux financer le développement de l'agriculture biologique mais aussi de créer de nouvelles règles applicables par les petits producteurs et d'en renforcer le système de contrôle, comme le préconise la nouvelle législation européenne relative au secteur biologique.

Sources :

https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organic-action-plan_en

<https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/etude/une-europe-agroecologique-en-2050-une-agriculture>

<https://www.iddri.org/en/publications-and-events/study/agroecological-europe-2050-multifunctional-agriculture-healthy-eating>

Voir aussi le manifeste de la Food Policy Coalition :

https://buybetterfood.eu/sites/default/files/media/images/documents/EN_Manifesto%20for%20establishing%20Minimum%20Standards%20for%20Public%20Canteens%20across%20the%20EU.pdf

Contact

Martin Rieussec-Fournier

07 86 48 12 65

Coordinator of the Brussels Colloquium Steering Committee

Administrator of Mutuelle Familiale

Chairman of the [Environmental Health Foundation of Mutuelle Familiale](#)